

Piloter le système de rémunération

Objectifs

- Maîtriser les notions relatives aux rémunérations,
- Mettre en place un système de rémunération adapté et performant.

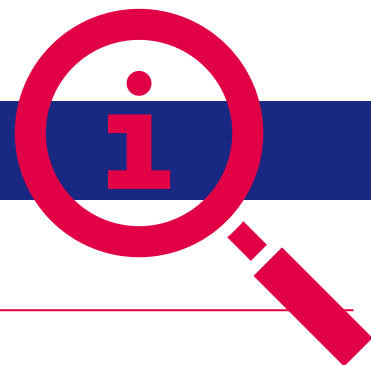


Programme

Distinguer les composantes d'un dispositif de rémunération	• Généralités
Connaitre l'évolution des salaires et ses règles	• Comprendre la structure des rémunérations (rémunération de base, variable...) • Comprendre l'impact de ces différents composants sur les paiements des heures supplémentaires, du travail du dimanche, des congés payés...
Déterminer la rémunération du collaborateur	• Maîtriser les contraintes légales, conventionnelles, jurisprudentielles • Valoriser la rémunération des compétences, prendre en compte la performance • Respecter le principe de l'égalité de traitement des rémunérations, de la transparence des rémunérations • Identifier les caractéristiques, enjeux et objectifs de la rémunération variable • Connaître les principaux dispositifs de rémunération variable et les intégrer comme outil de gestion • Faire coïncider rémunération variable et management par objectif
Elaborer une politique de rémunération globale	• L'épargne salariale • La participation et ses nouveautés attractives • L'intéressement • Les nouveautés sur la Prime de partage de la valeur



Modalités pratiques



Public : Dirigeants RRH, DRH Managers	Pré-requis : Encadrer une équipe
Tarif inter par personne : Adhérent : 600,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT Tarif intra : Nous consulter	Nombre de participants : 5 min – 10 max Durée : 1 jour en présentiel
Démarche pédagogique : Exposé et cas pratiques	Méthode d'évaluation : Quizz et corrigé Enquête de satisfaction
Taux de satisfaction : 1ère session en 2023	Personne en situation de handicap : Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

Formatrices : Sophie TRINCEA / Géraldine FRANÇON



Sophie TRINCEA

Avocate au Barreau de Lyon, fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Géraldine FRANÇON

Avocat au Barreau de Lyon Fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

